

DEC181695DR05

**Décision portant nomination de Mme Lola Zappara aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8590 intitulée Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques (IHPST)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8590 intitulée Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques ;

**Vu** la décision n° DEC181675INSHS en date du 21 juin 2018 nommant M. Pierre Wagner en qualité de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8590 intitulée Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques ;

**Vu** l'avis en assemblée des statutaires de l'UMR8590 en date du 14/05/2018 ;

Considérant que Lola Zappara a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 10 au 12 avril (1<sup>ère</sup> session) et du 15 au 17 mai 2018 (2<sup>ème</sup> session) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Lola Zappara, Technicienne CNRS, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8590 intitulée Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

Mme Lola Zappara exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Lola Zappara est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 25 octobre 2018

Le directeur de l'UMR8590  
Pierre Wagner

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne (ou de son délégataire)

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Pascal JAGOUREL, et nominations de Messieurs Philippe LAPORTE et Noël ROBICHON aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°8111 intitulée « Galaxies, Etoiles, Physique, Instrumentation » (GEPI).

## LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8111 intitulée « Galaxies, Etoiles, Physique, Instrumentation » (GEPI) et nommant Monsieur Piercarlo BONIFACIO directeur par intérim de cette unité ;

**Vu** l'accord de la tutelle ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

I. A compter du 8 janvier 2019, il est mis fin aux fonctions de Monsieur Pascal JAGOUREL, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée.

II. A compter de cette même date, Monsieur Philippe LAPORTE, ingénieur de recherche au CNRS et Monsieur Noël ROBICHON, maître de conférences des universités à l'Observatoire de Paris sont nommés directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2019.

### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **20 MARS 2019**

  
Le Président-Directeur Général  
Antoine PETIT



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

Décision portant nomination de Monsieur Andreas ZECH aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°8102 intitulée « Laboratoire Univers et Théories » (LUTH).

## LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8102 intitulée « Laboratoire Univers et Théories » (LUTH) et nommant Monsieur Stéphane MAZEVET directeur par intérim de cette unité ;

Vu l'accord de la tutelle ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

A compter du 29 janvier 2019, Monsieur Andreas ZECH, Maître de conférences à l'Observatoire de Paris, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2019.

### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **22 MARS 2019**

Le Président-Directeur Général  
Antoine PETIT



www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 49 13